

SANTE
DECEMBRE 2024



**Enquête sur la vie au quotidien
des personnes de plus de 60 ans**
Département du Rhône – Source Drees

Introduction : quel est l'état de santé des plus de 60 ans ?

De nouvelles sources ou enquêtes sont mises à disposition des collectivités. Cette publication du socle de l'Agence d'urbanisme met en lumière une information territorialisée à l'échelle des départements. C'est une forme de baromètre à un instant « T » (en l'occurrence 2021) sur la santé des jeunes, des adultes actifs et des personnes de plus de 60 ans. Les principaux résultats sont proposés avec un zoom sur les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants.

C'est aussi une enquête qui autorise les comparaisons départementales. Aussi le département du Rhône (au sens de la circonscription, regroupant le Rhône et la Métropole de Lyon) a été mis en parallèle avec un référentiel composé de cinq départements, ceux dont les préfetures sont Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux et Strasbourg.

Enfin chaque enseignement sur les plus de 60 ans est comparé avec l'ensemble de la population (hors les 0-4 ans). Par convention, le rouge se rapporte au département du Rhône, et le bleu aux cinq départements de comparaison. Par simplification, le terme « population totale » est utilisé pour parler de la population de l'enquête, c'est-à-dire les personnes de plus de 5 ans.

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS)

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) définit son enquête comme répondant aux questions suivantes :

- Comment est votre état de santé général ?
- Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?
- Considérez-vous avoir un handicap ?
- Avez-vous des difficultés pour sortir de votre logement ?

L'enquête permet de connaître le nombre de personnes ayant des difficultés dans les actes de la vie quotidienne, en vue d'établir des comparaisons détaillées sur tout le territoire français. L'enquête VQS permet aussi d'étudier les disparités entre départements pour ce qui concerne le handicap et la perte d'autonomie. Cette enquête questionne enfin sur l'aide que reçoivent les personnes qui font face à ces difficultés.

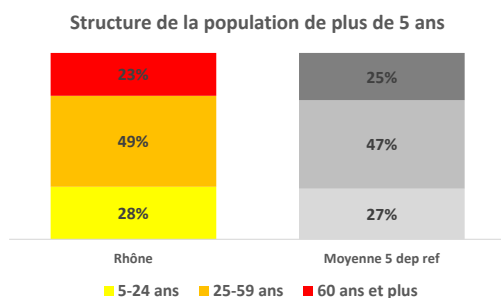
La réutilisation des graphes ou chiffre nécessite de mentionner la source :

« Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021 – DREES »

Le département du Rhône : structure de la population

Le panel de département assez proche structurellement du Rhône

Le département du Rhône a une structure de population un peu plus âgée que les cinq départements de référence. La structure est presque comparable, la différence est faible, il n'y a qu'un point d'écart pour les personnes de plus de 60 ans, et deux points pour les personnes entre 25 et 59 ans. L'état de santé des habitants du Rhône devrait être, logiquement, légèrement plus mauvais.

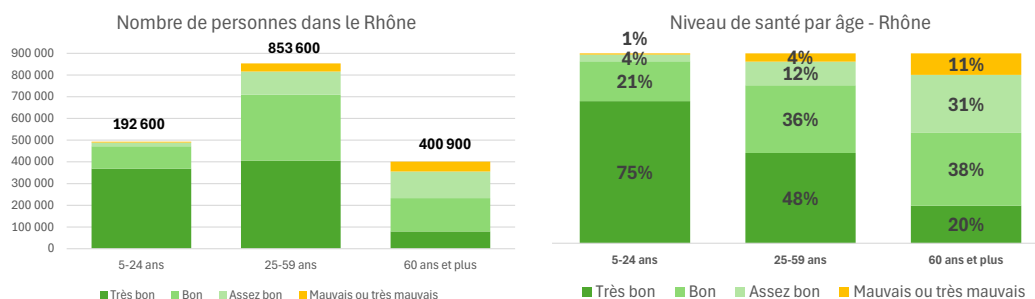


Une personne sur deux est en âge d'être actif, un peu plus d'une sur quatre à plus de 60 ans, et un peu moins d'une sur quatre a moins de 25 ans.

Le département du Rhône, plutôt en meilleure santé qu'ailleurs

L'état de santé général de la population du Rhône

La population de moins de 60 ans (5 à 59 ans) est généralement en bonne ou assez bonne santé.



Trois quarts de la population jeune sont en très bonne santé, et moins de 1% des jeunes est en mauvaise santé.

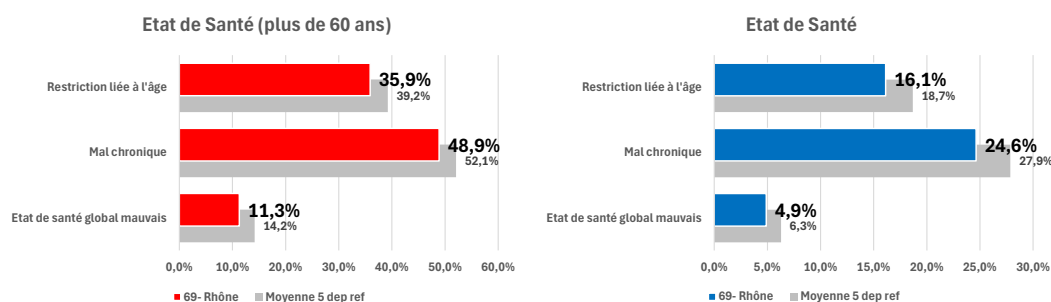
Pour la classe active, des 25 à 59 ans, la moyenne en très bonne santé tombe à une personne sur deux. Cependant, la santé est perçue comme bonne ou assez bonne pour l'autre moitié des personnes concernées. Seuls 4% estime être en mauvaise santé, ce qui, en proportion est quatre fois plus que les jeunes.

Pour la population de plus de 60 ans, le taux de personne en mauvaise santé est dix fois celle des jeunes, et presque trois fois celle des actifs.

L'état de santé des personnes de plus de 60 ans

L'état de santé des personnes de plus de 60 ans est globalement meilleur que les cinq départements de référence.

Une seule personne de plus de 60 ans sur dix pense avoir un état de santé mauvais. Pour la bonne santé, il y a des gradients dans la sensation d'être en bonne santé, ainsi parmi les séniors, 20% estiment être en très bonne santé, 38% en bonne santé, ce qui fait déjà une personne sur deux, et 31% en assez bonne santé dans le Rhône.



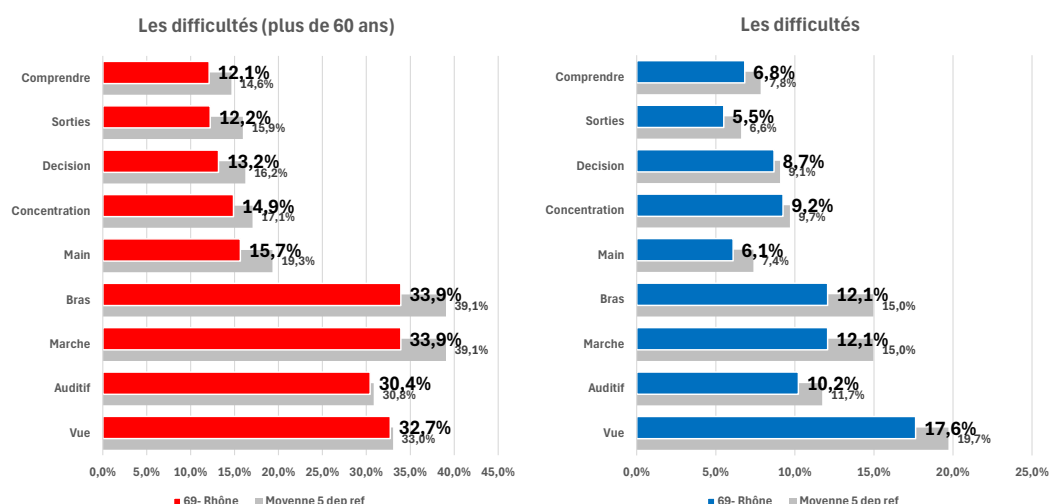
Un répondant sénior sur deux estime avoir une maladie chronique, contre un sur quatre dans la population totale. Enfin un sur trois constate une restriction d'activité sur les six derniers mois, liée à un problème de santé. Dans la population totale, c'est moins d'une sur sept.

Les principales difficultés

La mobilité des membres est la première source de difficulté des séniors du Rhône, que ce soit pour lever les bras ou monter des escaliers. Une personne sur trois en souffre. Dans la population globale, ce sont plutôt les yeux qui perturbent le plus le quotidien pour 18% de la population.

Les séniors se plaignent également, et presque dans des proportions équivalentes, d'une perte d'audition et de baisse de la vue. Les difficultés pour se servir de ses mains, pour se concentrer, pour prendre une décision, voire même pour sortir de chez soi, ou pour tenir une conversation se tiennent entre 12% et 15% des séniors, soit deux fois la proportion de l'ensemble de la population.

Malgré ces difficultés les séniors du Rhône sont plus autonomes que notre panel de référence, toutes difficultés confondues.



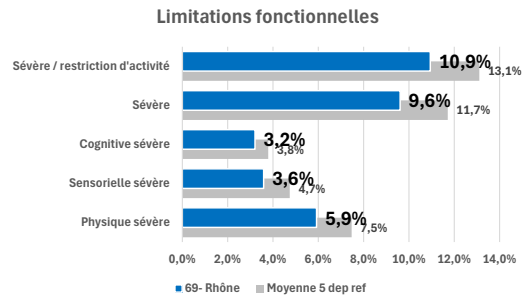
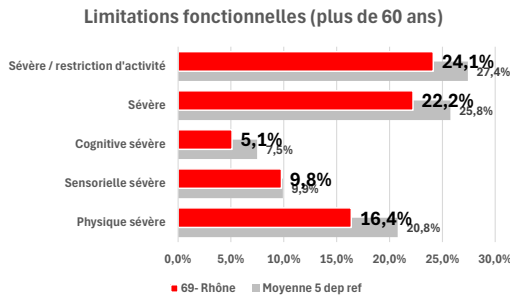
60 et plus Rhône
5 ans et plus Rhône
5 départements

Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021 - DREES

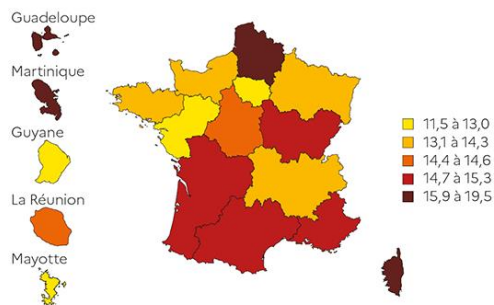
Les principales limitations fonctionnelles

Un séniör du Rhône sur quatre se plaint d'une limitation fonctionnelle sévère ou d'une restriction d'activité. C'est deux fois plus que dans la population totale. 16% ont une limitation fonctionnelle physique sévère, soit trois fois plus que la population totale. Pour 10%, ce sont les fonctions sensorielles qui sont impactées sévèrement, et 5% les fonctions cognitives. Ces deux effets sont également trois fois supérieurs à la moyenne de la population globale.

Le panel de référence (en gris dans les graphes) est, en proportion de leur population, toujours plus en difficulté que les séniors du Rhône, quel que soit l'âge observé.



Part des personnes de 15 ans ou plus ayant une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction dans les activités*



*Indicateur non standardisé

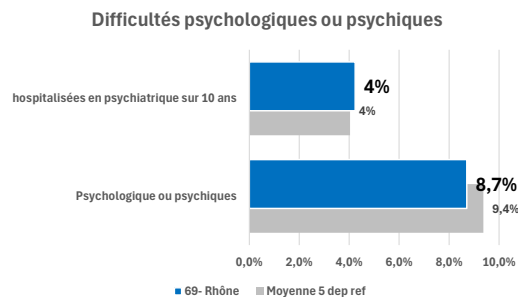
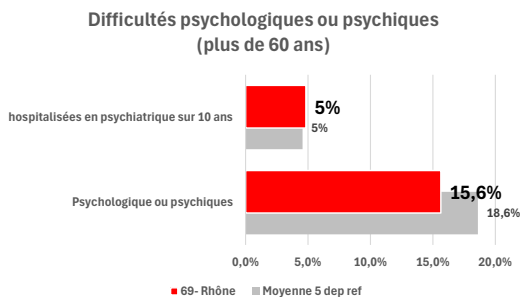
> Etudes et Résultats n° 1254 © DREES

La part de la population ayant une limitation fonctionnelle dépend également du vieillissement ou de la jeunesse d'un territoire. Par exemple les zones côtières et ensoleillées attirent davantage les retraités et cette structure de population impacte le taux constaté.

Les difficultés mentales

Les difficultés psychiatriques des séniors sont légèrement supérieures à la population totale mais de très peu. Le panel de référence est dans les mêmes proportions que le département du Rhône.

En revanche, les difficultés psychologiques ou psychiques des séniors sont deux fois plus nombreuses que la population totale.

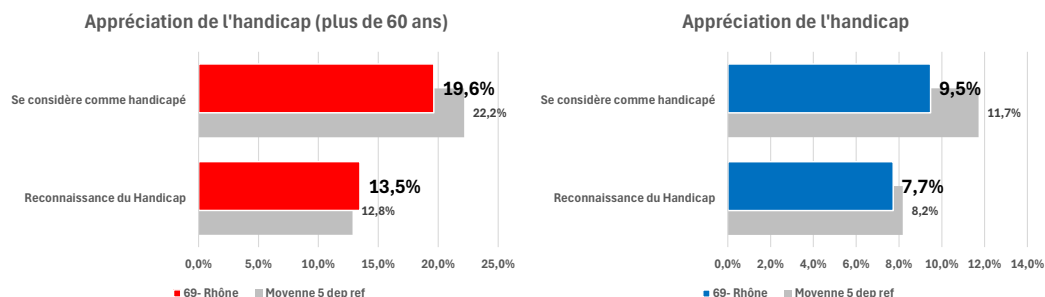


60 et plus Rhône
5 ans et plus Rhône
5 départements

Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021 - DREES

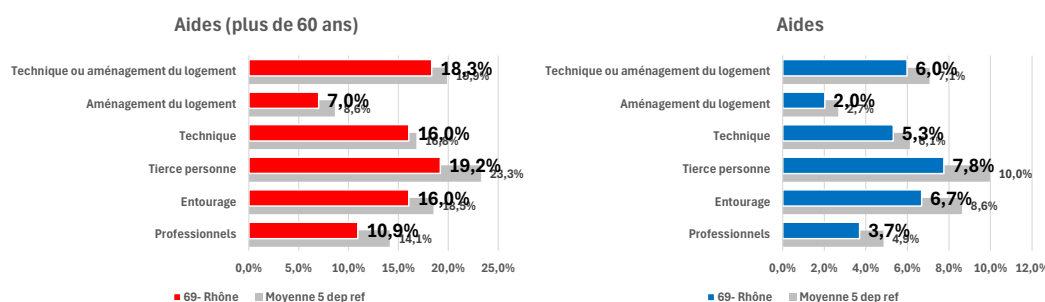
L'appréciation de la notion d'handicap

Les séniors se considèrent plus en situation de handicap qu'ils ne le sont réellement, en tout cas défini par le corps médical. Un sur cinq se sent handicapé, alors qu'ils ne sont qu'un sur huit reconnu comme tel. La reconnaissance du handicap est équivalente entre le Rhône et le panel de référence, mais les séniors du Rhône se déclarent moins souvent en situation de handicap que dans les cinq autres départements.



Les aides

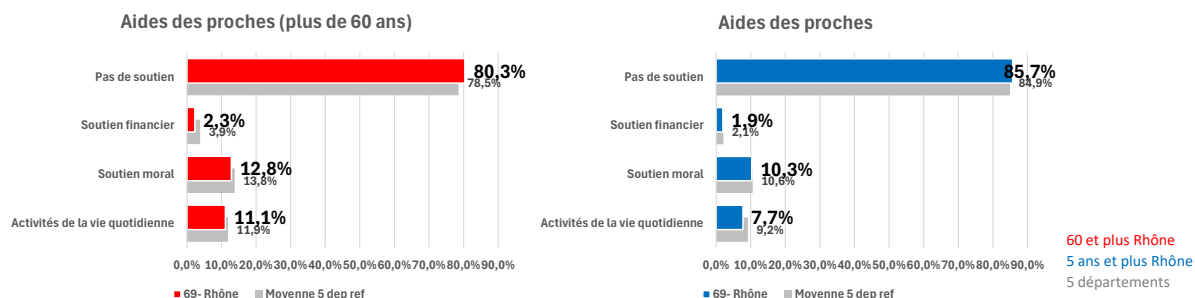
La première aide utilisée par les plus de 60 ans du Rhône est la tierce personne, celle qui rend service une fois de temps en temps. En deuxième position, c'est une réponse technique, surtout pour l'aménagement du logement. Viennent ensuite d'autres aménagements techniques ou l'aide de l'entourage. Une aide sur dix est l'aide d'un professionnel.



Les aides des proches

Dans le Rhône, quatre séniors sur cinq n'ont aucun soutien, d'aucune nature, de la part de leurs proches. Pour ceux qui ont une aide de leur proche, il s'agit souvent d'un soutien moral, voire une aide pour les activités au quotidien. Le soutien financier est quasiment inexistant, un peu plus de 2% des plus de 60 ans sont aidés financièrement.

Il n'y a pas de différence entre les aidants du Rhône et ceux du panel constitué des cinq départements.



Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021 - DREES

Les aides des proches au niveau national

La Drees a pu effectuer des traitements plus fins sur la notion d'aidants, à l'échelle nationale. On peut estimer que les mêmes constats sont à peu près les mêmes pour les départements.

Une personne sur six est un aidant (14,8%), et un mineur sur vingt est un proche aidant (4,8%). L'aide est a minima un soutien moral (48%), mais peut aussi prendre la forme d'aide dans les activités de la vie quotidienne (43%), ou plus matérielle, avec une aide financière (10%).

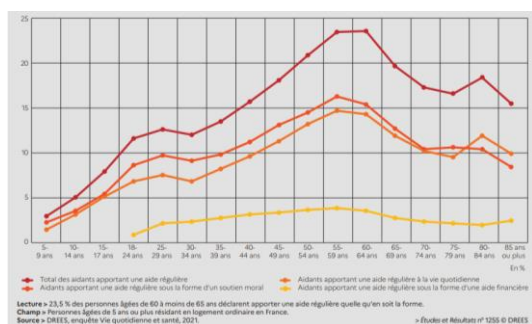
22% des aidants apportent une aide morale avec en plus une aide aux activités du quotidien (ceci avec ou sans la 3ème aide qui peut être financière). Mais l'essentiel des aidants n'apportent qu'un seul type d'aide.

Les mineurs aidants représentent 5,8% des aidants en ce qui concerne le soutien moral, et 5,5% pour les activités de la vie quotidienne. Et ce sont 5% des mineurs qui cumulent les deux types d'aides.

Les femmes apportent, plus souvent que les hommes, une aide régulière à la vie quotidienne ou au soutien moral. Elles sont 56% à aider, alors qu'elles représentent 52% de la population. Il en est de même pour les mineurs : les filles sont plus nombreuses que les garçons à aider régulièrement. Les hommes sont plutôt enclins à apporter une aide financière. Pour l'âge des aidants par sexe, il y a une exception sur les aidants de plus de 75 ans, où les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes.

La part de proche aidant est très forte entre 55 et 64 ans, une personne sur quatre de cette classe d'âges est concernée. Au-delà de cet âge, la part des aidants diminue. Mais autour de 80 à 85 ans, il y a un rebond pour les aidants. Un des conjoints bascule dans la dépendance, et l'autre conjoint est dans l'obligation de lui venir en aide.

Le pourcentage d'aidants par classe d'âges selon l'aide apportée



Les aidants se déclarent en moins bonne santé quel que soit leur tranche d'âge que le reste de la population sur les mêmes classes d'âges. La Drees n'a pas de preuve, mais fait l'hypothèse qu'il y a peut-être une corrélation entre la charge mentale et physique du proche aidant et son propre état de santé.

Cette note « express » est financée par le socle de l'Agence,
c'est-à-dire par l'ensemble de ses partenaires.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun - p.brun@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme